

CONVENTION D'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR ET/OU D'UN BIOSEAU

Entre

Le SMIDDEV (Etablissement public pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de l'Est Var) représenté par son Président,

Et

Madame, Monsieur (Nom – Prénom) : _____

Représentant l'Entité (si projet de compostage partagé) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ @ _____

Les informations recueillies par le SMIDDEV ont pour finalité de mettre à disposition des composteurs individuels ou partagés. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service "Conseillers du tri" du Smiddev. Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données : SICTIAM - dpo@sictiam.f. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Préambule

Le SMIDDEV, Etablissement public de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Est Var remet aux habitants de son territoire des composteurs, des bioseaux et des guides du compostage (*sous les conditions d'engagements indiquées ci-dessous). Les contractants ont pour objectifs de pratiquer le compostage de leurs déchets biodégradables de cuisine et de jardin. Cette action permettra de réduire leur production d'ordures ménagères et de produire un amendement naturel pour leurs plantes.

Le signataire de la présente convention s'engage à :

- Verser la somme de : - 10€ pour par composteur de contenance 345L
- 20€ par composteur de contenance 620L ou 830L
- 3€ par bioseau de 7L
- Effectuer le règlement par espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- Utiliser le/les composteur(s) ainsi que le/les bioseau(x) à l'intérieur du territoire géographique de du Smiddev, pour un usage personnel ou sur un site de compostage partagé.
- Suivre les consignes d'utilisation et les conseils donnés sur le guide du compostage fournis lors de la remise du/des composteur(s) et du/des bioseau(x),

Le signataire de la présente convention peut contacter le SMIDDEV au 04 98 11 98 80 pour toutes questions sur le compostage.

Fait à _____ Le _____

Le bénéficiaire :

Je certifie sur l'honneur toutes les informations complétées par mes soins sur ce formulaire.

Signature :

Pour le SMIDDEV :



Établissement public de traitement et de valorisation des déchets
Parc d'activités Le Capitou – Pôle BTP
32, allée Sébastien Vauban
CS 60064 – 83606 Fréjus Cedex

Cadre réservé à l'administration

Somme encaissée par : _____

Somme totale encaissée : _____ €

Mode de règlement : Chèque
Espèces